

ment contestées dont les élections canadiennes offrent le spectacle, et elle mérite une mention spéciale.

Il l'emporta par 315 voix de majorité sur son adversaire Edouard Malette.

Celui-ci n'était pas un homme ordinaire. Jamais, croyons-nous, le comté de St-Hyacinthe, théâtre pourtant de vieilles luttes célèbres, ne vit pareille rencontre. Dessaulles, Sicotte, Bachand, Kierkoski, Mercier, Bernier, Blanchet, furent, chacun dans son genre, de très-forts jouteurs de la tribune, mais aucun d'eux n'a, comme Desmarais, eu à faire face à un adversaire de la force d'Edouard Malette.

Petit de taille, faible de santé, atteint d'une maladie, la phtisie, qui ne pardonne pas, celui-ci n'avait que ces désavantages, au reste considérables, à regretter. Sens logique saisissant et impitoyable, voix sonore, impressionnante et tour-à-tour alerte et sympathique, riposte toujours prête, souvent maligne, toujours puissante, il livra des assauts auxquels seules les incomparables répliques de Desmarais pouvaient offrir une résistance adéquate. Desmarais avait une puissance d'enlèvement de foules à laquelle la faiblesse physique de Malette ne lui permettait pas d'aspirer, mais l'un et l'autre de ces puissants combattants étaient de force à conserver respectivement leurs partisans sans pouvoir s'entamer, parce qu'ils avaient affaire l'un à l'autre. Aussi